

MEDECINS DU FLEUVE
 249, rue des Pyrénées
 75020 PARIS
 mdf.asso@hotmail.fr

Procès verbal de l'Assemblée Générale ordinaire
 réunie le 29 Février 2020 au Secours Populaire 9, rue Froissart PARIS 3^{ème}

Ouverture de l'assemblée générale par la présidente à 16h40 : 18 membres présents, 71 représentés soit un total de 91 voix.

RAPPORT MORAL *La Présidente* :

RAPPEL DES OBJECTIFS ET REALISATIONS :

L'association *Médecins du Fleuve (MDF)* est une ONG laïque et apolitique régie par la loi 1901 déclarée à la préfecture de Paris (N° 948 JO du 29/07/2006), et dont le siège social est situé 249 rue des Pyrénées 75020 PARIS

Les statuts initiaux de 2006 ont été modifiés en 2013 (N°1174 JO du 11/05/2013) pour permettre un élargissement des pays d'interventions. Conformément à ces statuts, son financement provient des dons à l'association et de la participation des bénévoles. Des personnes, des associations, ou des entreprises peuvent aussi fournir une aide financière ou logistique, et des subventions publiques peuvent être sollicitées.

Dans le delta intérieur du fleuve Niger au Mali de 2007 à 2012 entre Mopti et Tombouctou, puis au Sénégal depuis 2013, MDF mène des actions qui visent à améliorer l'accès et la qualité des soins pour les populations riveraines défavorisées :

- Par des missions régulières de soins, d'éducation sanitaire, et de formation paramédicale continue
- Par la prise en charge financière de bilans, d'hospitalisations et d'interventions chirurgicales pour des malades démunis
- Par la mise en place de moyens de déplacements et d'évacuation des malades et femmes enceinte à risque
- Par la réhabilitation ou la construction de petites structures sanitaires (case de santé, dispensaire, maternité)

Au Mali. Après avoir mené une trentaine de missions, nous avons cessé nos activités en raison de l'insécurité de la zone. Les deux dispensaires construits par MDF sont désormais gérés par l'administration sanitaire locale.

Au Sénégal, nos actions se portent au nord sur les aires de santé de Diama, de Djoudj, de Débi-Tiguet et Diadiem 1, soit un ensemble d'une douzaine de villages échelonnés le long du fleuve et comportant une population de plus de 12000 habitants. Depuis un an nos interventions se sont étendues dans la zone du Gandiolais (Degou Niaye, Mouit) au sud de Saint Louis en partenariat avec les équipes des Parcs nationaux.

Depuis 18 mois, MDF intervient aussi dans le district de Sokone au sud du Siné-Saloum dans l'aire protégée du parc national du delta du Saloum. Nos activités sont ciblées sur des postes de santé insulaires isolés (Bettenty, Djinack, Bossinkang). Cela implique des déplacements en pirogue avec l'appui des équipes du Parc.

Sur le plan épidémiologique, l'environnement naturel de la zone est particulièrement propice au développement des maladies hydriques (diarrhée infectieuses, parasitoses), risque majorée par l'absence d'eau potable dans de nombreux villages. Le déplacement des malades est difficile vers des structures de soins souvent vétustes et peu équipées ; les comités de gestion communautaires de ces structures ayant bien du mal à faire face à leurs charges et à assumer leur autonomie financière prévue dans la politique sanitaire.

MDF agit dans le cadre de protocoles d'accord conclus avec les Médecins Chef des Districts sanitaires de Richard-Toll et de Sokone, et d'une convention avec la Direction des Parcs Nationaux du Sénégal.

C'est ainsi que **depuis 2013** :

- 36 missions mobiles de soins et de formation ont été menées
- 1 case de santé a été réhabilitée à Diadiem 1
- 1 case de santé a été construite à Rawette
- 1 poste de santé avec logement infirmier a été partiellement rénové à Débi-Tiguet
- 1 maternité a été construite à Diama

La trésorerie des comités de gestion a été améliorée par la rétrocession du produit des nombreuses consultations et du produit de la délivrance des médicaments (à un prix forfaitaire subventionné). Ce produit financier étant destiné à l'entretien des infrastructures, à l'achat de médicaments, et à la motivation des volontaires locaux

RAPPORT D'ACTIVITE de l'année civile 2019 :

Organisation des missions :

A partir de leurs bases d'hébergement (campements villageois et hôteliers), les équipes de médecins et assistants bénévoles se déplacent en véhicule tout terrain et en pirogue vers les villages riverains isolés, et acheminent médicaments et matériels essentiels utiles à leur mission

Six missions médicales de 15 jours, ont eu lieu en 2019 en janvier-février, mai, et novembre.

- Moyens humains : 20 médecins et 6 assistants tous bénévoles, ont été mobilisés pour l'ensemble des 6 missions, par équipe de 3 à 5.

Dans le Nord, un chauffeur mécanicien interprète présent à toute les missions est rémunéré par l'association

Dans le Sud, le piroguier du Parc National du Saloum, indemnisé par MDF, participe aux missions et sert aussi d'interface avec la population.

- Moyens matériels :

Médicaments : l'approvisionnement s'est fait par l'achat des médicaments essentiels auprès de la Pharmacie Régionale de Dakar par l'intermédiaire du service de santé des Parcs Nationaux et auprès du District sanitaire de Richard-Toll. Quelques autres médicaments indispensables, en particulier dermatologiques et antalgiques, sont achetés en France et acheminés par les bénévoles sur leur franchise bagages.

Le premier véhicule 4x4 est laissé sous la responsabilité du chauffeur mécanicien et immobilisé au nord en dehors des missions. Le second véhicule acquis en 2018, plutôt dédié aux missions du sud et aux transferts, est stationné à Dakar dans l'enceinte du Ministère de l'Environnement

▪ **L'activité médicale** sur l'ensemble des 6 missions :

- Médecine curative : 3169 consultations. Payantes aux conditions habituelles dans les postes et cases de santé (500 cfa) avec exonération pour les moins de 5ans, élèves et indigents), avec délivrance d'ordonnances pour un prix forfaitaire fixé en accord avec les comités de gestion à 500 cfa. Les consultants sont consignés dans le registre des postes de santé.

- Cette activité a permis de générer un fonds de soutien matériel aux structures locales pour un montant de 2.216.000 cfa (3378 €) afin de faire face à leurs difficultés de fonctionnement, et essentiellement consacrés à leur achat de médicaments. Auquel vient s'ajouter le montant des rétrocessions de 1400 cfa prévues par l'état pour chaque enfant de moins de cinq ans (696) ayant consulté gratuitement.

- MDF a organisé et financé les évacuations sanitaires pour hospitalisation, intervention ou bilan de 37 malades sur l'Hôpital de Saint Louis, de Sokone, ou de Dakar. Parmi elles une opérations à cœur ouvert d'une jeune fille de Débi-Tiguet dont la vie a été transformée
- MDF a financé la construction du poste de santé des Parcs de Karang qui a été inauguré au mois de novembre et où nous avons commencé à consulter avec une forte affluence
- La construction du logement de la sage-femme de Diama co-financé par MDF avec la Compagnie Maraîchère locale a pris du retard. Une procédure judiciaire à l'encontre de l'entrepreneur a été

déclenchée pour le contraindre à achever les travaux

- La boulangerie pour handicapés de Bettenty a du mal à fonctionner en raison d'un local trop exigü et aux limites physique des handicapés qui sont à la recherche d'un valide pour assurer le gros du travail.
- Le projet d'alimentation en eau potable de Diadiem 1 réalisé par la fondation Codegaz sur notre sollicitation progresse. La mission d'expertise a été menée sur place au mois de février, et les appels d'offre sont en cours.
- MDF a participé financièrement à 3 programmes de formation : une scolarité d'aide infirmière, une bourse d'inscription en master de management de la santé, et une formation d'agent de santé communautaire.
- Sur www.medecinsdufleuve.org il est désormais possible d'adhérer et de faire des dons en ligne par l'intermédiaire d'Hello Asso

PERSPECTIVES 2020

- Missions : nous projetons 7 ou 8 missions dans l'année

Nos activités se poursuivront au Nord dans le district de Richard Toll, mais aussi au poste de santé Degou-Niaye et de Mouit géré par le Parc National de la Langue de Barbarie. Au Sud, elles se dérouleront dans le district de Sokone en partenariat avec les Parcs nationaux, ciblées sur des postes de santé insulaires isolés (Betenty, Djinack, Bossinkang) et sur le poste de santé des Parcs à Karang nouvellement construit.

Le projet de mission dentaire qui n'a pu aboutir cette année est reconduit en 2020, mais toujours conditionné par l'obtention d'un financement par l'Eglise Valdese de Rome sollicitée par les dentistes bénévoles italiens.

- Prise en charge financière de malades : un second enfant est inscrit sur liste d'attente pour chirurgie cardiaque financé pour moitié par MDF, et par la Chaîne de l'Espoir à Dakar. Un bébé doit bénéficier de l'ablation d'une volumineuse tumeur faciale
- La prise de contact avec une association d'opticiens (Loguiss) laisse entrevoir la possibilité d'une collaboration pour la délivrance de lunettes adaptées après évaluation de la vision par auto-réfractomètre portable
- Investissements :
 - Cette année devrait voir l'achèvement de la construction du logement de la sage- femme et de l'infirmière dans l'enceinte du poste de santé de Diama
 - Au budget 2020 de la commune de Diama figure la construction d'un nouveau poste de santé au Djoudj et à Débi-Tiguet (ou sa rénovation). En cas de réalisation, MDF propose de financer l'équipement médical de Djoudj dans le cadre de son partenariat avec les Parcs Nationaux.
 - L'ONG Corps-Africa qui a conçu et cofinancé le projet de boulangerie des handicapés de Bettenty est sollicitée pour l'aménagement d'un nouveau local plus adapté et la formation d'un gérant valide.
 - Le village isolé de Diadiem 2 au Nord de Debi Tiguet nous a sollicité pour la construction d'une case de santé. Une évaluation de la pertinence de cet investissement sera réalisée au cours de l'année

- Formations :

Nous finançons la fin de la formation d'aide infirmière de Fanny Diop à St Louis, et proposons de soutenir la formation de sage-femme de Charlotte Diop à Mouit

FINANCEMENT :

- Adhésions et dons : au 31 décembre 2019 on compte 2011 adhésions cumulées depuis la création, dont 119 pour l'année civile 2019 ; soit une baisse de 17% en nombre, et de 40% en montant des dons. L'association Psyche Art a fait don du produit de son congrès de psychanalyse. Le mécénat d'entreprise en baisse de 55 % représente 12% des dons (Galderma).

RAPPORT FINANCIER 2020 : la trésorière :

COMPTE DE RESULTAT exercice du 1 janvier 2019 au 31 décembre 2019

CHARGES		€	PRODUITS		€
Achats et Investissements			Adhésions et Dons		
Médicaments et consommable	5 175,89 €		Membres actifs et bienfaiteurs	20 929,50 €	
Petits équipements	147,83 €		Mécénat d'entreprise	2 500,00 €	
Fournitures bureau	169,40 €				
Construction dispensaire Karang (95%)	14 488,00 €				
Boulangerie handicapés Bettenty	561,73 €				
Logement Sage-femme Diama et maternité	447,56 €				
Total Achats et Investissements	20 990,41 €		Total Adhésions et Dons	23 429,50 €	

Services extérieurs en MISSION		€
Déplacements aériens et taxi responsables	3 164,36 €	
Indemnités (chauffeur,piroguier)	1 233,24 €	
Frais en mission (x6) (déplac, alim, héberg)	6 370,49 €	
Entretien réparation des 4x4	2 102,65 €	
Evacuations sanitaires,interventions,bilans	4 583,01 €	
Total Services extérieurs en MISSION	17 453,75 €	

Subventions publiques		€
Total Subventions publiques	0,00 €	

Autres services extérieurs		€
Formations (Fanny,Salma, Ismael)	1 036,68 €	
Frais postaux et télécoms	421,77 €	
Frais financiers	733,86 €	
Assurances (Asso, 4x4)	829,95 €	
Manifestations	3 464,34 €	
Divers	208,39 €	
Total Autres services extérieurs	6 694,99 €	

Autres produits		€
Manifestations et ventes	2 270,00 €	
Subvention associative	1 300,00 €	
Produits financiers (livret A)	625,64 €	
Total Autres produits	4 195,64 €	

TOTAL CHARGES	45 139,15 €
----------------------	--------------------

TOTAL PRODUITS	27 625,14 €
-----------------------	--------------------

-17 514,01 €	RESULTAT DEFICITAIRE
---------------------	-----------------------------

COMPTE DE TRESORERIE au 31/12/2018

57 903,80 €	Banque compte courant
-------------	-----------------------

84 044,08 €	Livret A Association
-------------	----------------------

305,00 €	Caisse France
----------	---------------

477,00 €	Caisse Afrique
----------	----------------

FRAIS DE MISSION

18 130,00 €	Donnant lieux à reçu fiscal
-------------	-----------------------------

VOTE : L'assemblée approuve le bilan comptable par vote à l'unanimité des membres présents et représentés et donne quitus à la trésorière pour sa gestion

PRESENTATION ET APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL : à cette occasion le secrétaire fait une mise au point sur les rôles respectifs et la prise en charge du responsable médical du responsable logistique en mission

BUDGET PREVISIONNEL exercice du 1 janvier 2020 au 31 décembre 2020

CHARGES	€	PRODUITS	€
Achats et Investissements		Adhésions et Dons	
Médicaments et consommable	5 000,00 €	Membres actifs et bienfaiteurs	21 000,00 €
Petits équipements	250,00 €	Mécénat d'entreprise	2 500,00 €
Fournitures bureau	200,00 €		
Construction Poste de santé Karang (solde + abri)	800,00 €		
Construction Logement Sage-Femme Diama (solde)	1 250,00 €		
Equipement poste sante de Djoudj	3 000,00 €		
Construction case santé Diadiem 2 (50%)	3 800,00 €		
Total Achats et Investissements	14 300,00 €	Total Adhésions et Dons	23 500,00 €
Services extérieurs		Subventions publiques	
Déplacements aériens responsables	2 300,00 €	Total Subventions publiques	0,00 €
Indemnités (chauffeur, piroguier)	1 300,00 €		
Frais en mission (déplac, alim, héberg)	6 400,00 €	Subventions associatives	
Entretien réparation des 4x4	2 000,00 €	Dermatrop	8 000,00 €
Mission dentaire	8 000,00 €	Eglise Valdese	8 000,00 €
Evacuations sanitaires, interventions, bilans	3 500,00 €	Total Subventions associatives	16 000,00 €
Formations	700,00 €		
Frais postaux et télécoms	420,00 €	Autres produits	
Frais financiers	600,00 €	Manifestations et ventes	350,00 €
Assurances (Asso, 4x4)	830,00 €	Produits financiers	600,00 €
Manifestations	100,00 €		
Total services extérieurs	26 150,00 €	Total Autres produits	950,00 €
TOTAL CHARGES	40 450,00 €	TOTAL PRODUITS	40 450,00 €

VOTE : l'assemblée approuve le budget prévisionnel par vote à l'unanimité des membres présents et représentés

L'assemblée générale est clôturée à 18h 15
Le secrétaire

La Présidente